

Projet de collaboration avec une Infirmière Asalée

Claire Gerber-Egea

Le 20 Juillet 2023

📞 06.60.61.76.19

✉️ clairegerber9@gmail.com

Qu'est-ce qu'Asalée ?

ASALÉE (Action de Santé Libérale en Equipe) est une association créée en 2004.

Cette association permet aux patients d'être suivis **conjointement** par leur **médecin traitant** et une **infirmière Asalée Déléguée à la Santé Publique**.

Les médecins généralistes, s'ils le souhaitent, peuvent proposer aux patients atteints de maladies chroniques, de rencontrer l'infirmière Asalée au sein de la Maison de Santé pour une prise en charge d'**éducation thérapeutique**.

L'infirmière est chargée de développer, en partenariat avec le(s) médecin(s) adresseur(s), la mission qui lui est dévolue en application des *protocoles de coopération Asalée* validés par la Haute Autorité de Santé, à savoir:

- **Développer le suivi régulier des pathologies chroniques** selon les *protocoles Asalée validés*: diabète, facteurs de risques cardiovasculaires, le dépistage précoce et accompagnement de l'enfant et adolescent en surpoids ou obésité.
- **Développer l'éducation thérapeutique**, majoritairement en consultation individuelle, parfois en sessions de groupes, sur ces pathologies.
- **Participer au dépistage** ou **repérage des troubles cognitifs**.

Le patient est libre d'accepter ou de refuser cet accompagnement.

Ainsi, le protocole Asalée est une nouvelle forme de coopération entre médecin traitant et infirmière afin de proposer au patient une offre d'**accompagnement** et d'**éducation thérapeutique personnalisée et régulière** en vue de contribuer à l'**autonomisation** et à l'**amélioration de sa qualité de vie**.

La consultation infirmière, dans ce contexte, permet d'**accorder au patient le temps nécessaire** à l'émergence de ses besoins afin de définir conjointement des priorités d'apprentissages faisant sens pour lui et permettant ainsi le soutien de sa motivation au changement sur le long terme.

L'infirmière Asalée est rémunérée par l'association qui bénéficie d'une convention avec le Ministère de la Santé et perçoit un financement de la CNAMTS. Cependant, il est nécessaire qu'un bureau partagé soit mis à disposition par le(s) médecin(s) accueillant(s).

Qui suis-je ?

Je suis diététicienne de formation initiale depuis 2001 et j'ai ensuite obtenu le diplôme d'état d'infirmière en 2008.

Très vite, j'ai compris que le champ de la **prévention en santé** me touchait particulièrement et c'est ainsi que j'ai eu l'opportunité d'exercer le métier d'infirmière-chargée de mission dans un réseau de santé pour personnes atteintes de diabète de type 2.

Particulièrement séduite par le monde de l'Education Thérapeutique, j'ai suivi et obtenu un Master en Education Thérapeutique du Patient en 2013.

J'ai travaillé, entre autre, en service de diabétologie dans un centre initiateur de pompes à insuline comme infirmière d'Education Thérapeutique pour la Maison du Diabète et du Risque Cardiovasculaire.

Mon expérience professionnelle chez un prestataire de santé m'a permis d'affiner mon expertise et suivi du patient atteint de diabète de type 1 et 2 sous pompe à insuline.

Actuellement, je suis en CDD pour 3 ans pour l'APHP et travaille dans le cadre d'un Article 51 pour un projet innovant d'accompagnement à destination des patients en obésité sévère et en parcours de chirurgie bariatrique.

Aussi, je prépare mon avenir professionnel. J'aimerais, au terme de mon contrat actuel, soit en 2026, exercer mon métier au sein de l'association Asalée et devenir Infirmière Déléguée à la Santé Publique.

En effet, mon parcours professionnel m'amène naturellement vers ce poste afin d'accompagner, au mieux, les patients atteints de maladie chronique à **devenir acteur de leur prise en charge** et à **maintenir voir améliorer leur qualité de vie**.

Par cette lettre, **je cherche donc des médecins travaillant en Maison de Santé intéressés par mon projet de collaboration avec une Infirmière Asalée à l'horizon 2026**.

En effet, je souhaite particulièrement exercer en Maison de Santé car la **pluridisciplinarité** est une ressource importante, autant pour les patients que pour les professionnels de santé qui y travaillent, et **l'exercice coordonné** de nos professions garantit la **qualité des prises en charge de proximité au service du patient**.

Dans la perspective d'une future collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Claire Gerber-Egea